



INFO POPULATION



SÉANCE DU CONSEIL GÉNÉRAL DU 22 MAI 2023

COMPTES 2022

Le Conseil général a accepté les comptes de l'exercice 2022 qui bouclent avec, au compte de résultats, un **bénéfice de Fr. 12'008.28.**



Le budget 2022 prévoyait un bénéfice de Fr. 16'106.—.

Au compte des investissements, il y a eu pour **Fr. 132'018.40** d'investissements nets en 2022 :

- Fr. 30'000.— de soutien pour l'implantation d'un cabinet médical de groupe aux Ponts-de-Martel ;
- Fr. 56'745.— pour la réfection de la route communale de Brot-Dessus jusqu'à la sortie de la forêt des Loges ;
- Fr. 12'844.90 pour le remplacement de la chambre de contrôle d'eau propre desservant les Monts-de-Travers ;
- Fr. 32'428.50 pour la révision du Plan d'aménagement local (PAL) qui n'est pas terminée.

Vous pouvez consulter les documents relatifs aux séances du Conseil général sur le site Internet de la commune : www.brot-plamboz.ch, rubrique Conseil général / Rapports et procès-verbaux.

COMMANDE DE BOIS DE FEU

Il est nécessaire de passer une commande préalable afin de pouvoir acheter du bois de feu de la commune à aller chercher dans la forêt.



Ce bois frais ne pourra pas être brûlé avant l'hiver 2024-2025.

ATTENTION, il n'y a que 14 stères à vendre en 2023 à Fr. 75.— le stère, qui seront partagés entre les personnes intéressées !

Les personnes intéressées par du bois de feu voudront bien le faire savoir auprès du Bureau communal, **jusqu'au 31 juillet 2023**, au 032 937 13 34 ou par courriel à commune.brot-plamboz@ne.ch.

FERMETURE ESTIVALE DU BUREAU COMMUNAL

Durant l'été, le Bureau communal de Brot-Plamboz sera fermé pendant trois semaines, soit :



la semaine du **17 au 22 juillet 2023**

la semaine du **31 juillet au 5 août 2023**

la semaine du **14 au 19 août 2023**

Très bel été à tous !

LE CONSEIL COMMUNAL